

Procès-Verbal du Conseil municipal du 09 juin 2023

Par suite d'une convocation en date du 26/05/2023, les membres composant le conseil municipal de la commune de GOLANCOURT se sont réunis en date du 09/06/2023 à la salle de réunion de la Mairie de GOLANCOURT à 18H30, sous la présidence de M David LOUVRIER, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 26/05/2023.

Membres présents : David LOUVRIER, Nathalie CARRIERE, Charles CARRIERE, Cédric RAMETTE, Alain RAMETTE, Marie-Paule BERNARD, Emilie GABET et Audrey DA COSTA

Membres absents excusés ayant donné mandat de vote : Alain FONTAINE à David LOUVRIER et Mélinda BESSON à Nathalie CARRIERE

Membres absents : Michèle BOULET

Début de la séance à 18h30

M le Maire demande à l'ensemble des membres du conseil, s'ils sont d'accord pour rajouter 1 point à l'ordre du jour. Le conseil n'est pas contre.

Sont à l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Délibération désignation des délégués et suppléants pour l'élection Sénatoriale du 24/09/2023
- Questions diverses

1/ Désignation du secrétaire de séance :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné M comme secrétaire de séance.

2/ -Délibération désignation des délégués et suppléants pour l'élection Sénatoriale du 24/09/2023 :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2023-257 du 06 avril 2023 ;

Vu la circulaire NOR IOMA 2308397J C du 30 mars 2023 **relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux en vue de l'élection des sénateurs ;**

Vu l'arrêté du préfet du 11 et 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, un délégués puis trois suppléants parmi les membres du conseil municipal ;
CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire M

Le bureau électoral était présidé par Monsieur David LOUVRIER (Maire)
Il comprenait M Alain RAMETTE, Marie-Paule BERNARD, Emilie GABET et Charles CARRIERE.

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :
- M. David LOUVRIER

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.
Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10 (dix)

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0 (zéro)

Majorité absolue : 6 (six)

Mesdames et Messieurs :

- M. David LOUVRIER

A obtenu : 10 (dix) voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- M. David LOUVRIER

Le maire présente la liste des candidats suppléants :

- Mme Marie-Paule BERNARD

- Mme Nathalie CARRIERE

- Mme Emilie GABET

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.
Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10 (dix)

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0 (zéro)

Majorité absolue : 6 (six)

Mesdames et Messieurs :

- Mme Marie-Paule BERNARD

- Mme Nathalie CARRIERE

- Mme Emilie GABET

Ont obtenus : 10 (dix) voix

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- Mme Marie-Paule BERNARD
- Mme Nathalie CARRIERE
- Mme Emilie GABET

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

Ont signé au registre tous les membres présents

3/ Questions Diverses :

Aucune

Séance levée à

Le Maire,

David LOUVRIER



Le secrétaire de séance,

Emilie GABET

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Emilie Gabet".

Observations	Signatures	
	Maire	Secrétaire de séance

Liste des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du Vendredi 09 juin 2023

Présents : LOUVRIER, N. CARRIERE, A. RAMETTE, GABET, BERNARD, C. RAMETTE, DA COSTA et C. CARRIERE

Absents : BOULET

Absents excusés : FONTAINE (donne procuration à LOUVRIER) et BESSON (donne procuration à N. CARRIERE)

Secrétaire de Séance : GABET

NUMERO	OBJET	DECISION DU CONSEIL
2023-018	Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale de 24 septembre 2023	Approuvée

Le Maire – David LOUVRIER



Le secrétaire de séance – Emilie GABET

